

FINANCES
PUBLIQUES

Modélisation macroéconomique et cadre de programmation budgétaire pluriannuelle (CPBEP, CBMT, CDMT et PIP)

FRFP13	PARIS

3 SEMAINES
du 11/10/2027 au 29/10/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Modélisation macroéconomique et cadre de programmation budgétaire pluriannuelle (CPBEP, CBMT, CDMT et PIP)

OBJECTIFS

- Identifier les besoins et comprendre le rôle spécifique de chacun des instruments nécessaires et leurs interactions.
- Comprendre les logiques et les structures des types de modèles de prévision macroéconomique couramment utilisés.
- Comprendre la logique des modèles de prévision des recettes.
- Comprendre et maîtriser le cadre et le rôle de la programmation financière (TOFE, balance des paiements, situation monétaire, dette publique) dans l'appréciation de la soutenabilité des politiques budgétaires, monétaires et de change.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Introduction générale** des concepts et présentation des besoins
- **Compréhension et maîtrise** de la structure et du contenu des comptes macroéconomiques
- **Cadre de la programmation financière** (Balance des paiements ; Situation monétaire ; TOFE, dette, …)
- **Études de cas de programmation financière** (en taux de change fixe et en taux de change flexible)
- **Synthèse générale** (Synthèse sur la programmation financière ; place de la programmation dans le cycle budgétaire)

POUR QUI ?

Économistes, spécialistes en finances publiques de la direction de la prévision, des études budgétaires, de la direction de la dette, de la politique fiscale, de la direction du budget, de la banque centrale (direction de la politique monétaire).

La maîtrise d'Excel est absolument nécessaire pour participer efficacement à ce séminaire. C'est un prérequis fondamental.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Bénéficier d'une vision intégrée** de la programmation financière, des cadres pluriannuels et du processus budgétaire, du cadrage au PLF.
- **Acquérir des outils opérationnels** (TOFE, CBMT/CDMT, allocations sectorielles) pour sécuriser les arbitrages.
- **S'aligner sur les normes** et bonnes pratiques internationales en gestion des finances publiques.
- **Renforcer sa valeur professionnelle** sur les réformes budgétaires et macro-fiscales.